

Bilan gaz à effet de serre (GES) 2020 L'Oréal

Depuis 2007, un Bilan gaz à effet de serre (Bilan GES) est réalisé pour l'ensemble des activités du Groupe L'Oréal. Ce Bilan est conforme aux règles du GHG Protocol, reconnues à l'international.

L'outil Bilan GES a fait l'objet en 2017 d'un travail d'amélioration sur l'ensemble des scopes afin d'affiner les périmètres, les données d'entrée, et d'aligner les facteurs d'émission avec ceux de l'outil SPOT (Sustainable Product Optimization Tool : outil spécifique du Groupe pour évaluer l'empreinte environnementale et sociale des produits). En 2020, le Scope 3 du Bilan GES a fait l'objet d'un travail d'amélioration des données d'entrée, des périmètres et des facteurs d'émission.

En 2021, le Groupe a réactualisé le calcul de son empreinte carbone portant sur l'activité 2020. L'étude montre une réduction d'environ 0,5 million de tonnes par rapport à l'exercice 2019, principalement due à la crise sanitaire liée à la Covid-19, impactant notamment les postes du Scope 3 suivants : produits et services achetés, déplacements professionnels, déplacements domicile/travail des salariés, etc. Proportionnellement, les émissions de CO₂ associées à l'utilisation des produits vendus (49% des émissions de CO₂ totales du Groupe) diminuent moins que l'activité du Groupe en 2020, avec davantage de produits rincés vendus (hygiène, Hair Care), que de produits non rincés (maquillage).

Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)

Les émissions directes de gaz à effet de serre de L'Oréal proviennent de la consommation de gaz et de fioul de l'ensemble des sites du Groupe (production, distribution, administration et recherche).

Les calculs sont fondés sur des données spécifiques :

- Pour chaque source d'énergie (gaz naturel, fioul), L'Oréal multiplie la consommation énergétique par le facteur d'émission pertinent (recommandé par le GHG Protocol) ;
- Les émissions de GES liées aux gaz réfrigérants sont également incluses.

Le total de ces émissions directes est de 43 134 tonnes équivalent CO₂ (tCO₂eq).

Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2 Market-Based)

Les émissions indirectes de gaz à effet de serre de L'Oréal proviennent de la consommation d'électricité et d'énergie fournies par les réseaux de chaleur de l'ensemble des sites du Groupe (production, distribution, administration et recherche).

Les calculs sont fondés sur des données spécifiques :

- Pour chaque source d'énergie (vapeur, électricité, réseau de chaleur), L'Oréal multiplie la consommation énergétique par le facteur d'émission pertinent ;
- Pour l'électricité, le Groupe utilise le facteur d'émission du fournisseur local, si ce dernier est disponible. Dans le cas contraire, il applique le dernier facteur fourni par l'Agence Internationale de l'Énergie ;
- Pour la vapeur et les réseaux de chaleur, le Groupe utilise le facteur d'émission donné par les fournisseurs.

Le total de ces émissions indirectes est de 12 644 tCO₂eq.

Amélioration de la comptabilisation des émissions GES du Groupe L'Oréal

Dans le cadre de nos engagements Science-Based Targets* et dans la continuité des améliorations réalisées depuis 2017 sur l'outil bilan GES, nous poursuivons de façon continue les travaux visant à affiner le périmètre des émissions CO₂ amont et aval du Scope 3 du Groupe. Dans cette optique, et en accord avec les règles du GHG Protocol, deux catégories actuellement incluses dans le Scope 3 - les véhicules en location longue durée et les boutiques - font l'objet d'une analyse approfondie. Un transfert des émissions associées à ces deux catégories du Scope 3 vers les Scopes 1 et 2 pourrait être une possibilité pertinente.

En 2020, les émissions totales sont estimées à 40 817 tonnes pour les véhicules en location longue durée et à 19 841 tonnes pour les boutiques (soit 60 658 tonnes au total, dans la catégorie « actifs loués en amont »). Contrairement aux émissions GES directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2 Market-Based) précédemment mentionnées, ces émissions ne sont pas intégrées à notre reporting mensuel. Elles ont été estimées lors de la réalisation du bilan GES annuel de L'Oréal, à partir des données consolidées en 2020 à l'échelle Groupe.

*L'Oréal s'est engagé à réduire ses émissions GHG Scopes 1, 2 et 3 de 25 % en 2030 en valeur absolue (par rapport à 2016). (<https://www.loreal.fr/sharing-beauty-with-all-produire/réduire-les-émissions-de-gaz-à-effet-de-serre/croissance-bas-carbone-le-défi-relevé>)

Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)

Les quantités des émissions de CO₂ des différents postes du Scope 3 sont de 11 169 milliers de tonnes équivalent CO₂ et se décomposent comme suit :

EN AMONT :

1. Produits et services achetés : 3 183 kilotonnes (kt)
2. Biens d'équipement : 497 kt
3. Activités impliquant une consommation de combustible ou d'énergie (celles qui ne sont pas incluses dans les émissions des Scope 1 et Scope 2) : 141 kt
4. Transport et distribution en amont : 167 kt
5. Déchets générés par les sites : 16 kt
6. Déplacements professionnels : 37 kt
7. Déplacements domicile/travail des salariés : 66 kt
8. Actifs loués en amont : 81 kt

EN AVAL :

9. Transport et distribution en aval : 617 kt
10. Traitement des produits vendus : 0 kt
11. Utilisation des produits vendus : 5 532 kt
12. Traitement des produits vendus en fin de vie : 744 kt
13. Actifs loués en aval : 0 kt
14. Franchises : 0 kt
15. Investissements : 88 kt

Les estimations de quantités de CO₂ sont réalisées avec des facteurs d'émission qui intègrent tous les gaz à effet de serre. Les facteurs d'émission employés sont issus de bases de données (Agence Internationale de l'Énergie, Ecolinvent, ADEME).

En juin 2020, dans le cadre du lancement de son programme *L'Oréal pour le Futur*, et dans la lignée de son engagement *Science-Based Targets* (SBT), le Groupe a précisé sa feuille de route pour la décennie à venir. L'objectif global de L'Oréal en matière de changement climatique pour 2030 consiste à aligner ses émissions de gaz à effet de serre sur le scénario de +1,5 °C et à réduire de 50 % par produit fini (ce qui représente -25 % en valeur absolue) toutes ses émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3). Pour atteindre cet objectif, L'Oréal a établi des objectifs chiffrés à chaque étape de sa chaîne de valeur, afin de couvrir non seulement ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation de ses produits par les consommateurs.

• L'Oréal s'engage à atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble de ses sites d'ici à 2025, via l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de 100 % d'énergies renouvelables.

• D'ici à 2030, le Groupe aura innové pour permettre à ses consommateurs de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de ses produits de 25 % en moyenne par produit fini, par rapport à 2016.

• D'ici à 2030, L'Oréal réduira de 50 % en moyenne par produit fini les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de ses produits, par rapport à 2016.

• D'ici à 2030, les fournisseurs stratégiques du Groupe réduiront de 50 % en valeur absolue leurs émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2), par rapport à 2016.

A PROPOS DE L'ORÉAL POUR LE FUTUR

L'Oréal a lancé en juin 2020 son deuxième programme de développement durable, *L'Oréal pour le Futur*. Avec cette stratégie, le Groupe s'engage à inscrire ses activités dans les limites planétaires, telles que définies par la science environnementale. L'Oréal met en œuvre un nouveau programme de transformation interne, avec des objectifs chiffrés, pour limiter ses impacts sur le climat, l'eau, la biodiversité et les ressources naturelles. Ils ciblent les impacts directs mais aussi indirects du Groupe, liés par exemple à l'activité de ses fournisseurs et à l'utilisation des produits par ses consommateurs. Au-delà de la transformation de son modèle, L'Oréal souhaite contribuer aux enjeux environnementaux et sociaux auxquels le monde fait face. Pour cette raison, le Groupe dédie 100 millions d'euros à de l'impact investing en faveur de la régénération des écosystèmes et de l'économie circulaire, et 50 millions d'euros dans un fond de dotation pour soutenir les femmes en situation de vulnérabilité.

Suivez [ce lien](#) pour en savoir plus sur *L'Oréal pour le Futur*.

L'ORÉAL
POUR LE FUTUR